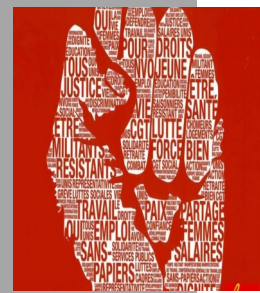




# Une rentrée offensive !



**D**urant l'été, pas de trêve sociale dans les attaques gouvernementales et patronales contre le monde du travail. Macron a bien tenté de redorer son blason avec l'opération médiatique G7 où il s'est imaginé en chef du « monde libre occidental », en pourfendeur de l'injustice sociale et écologique. Mais la réalité est tout autre...

## Justice sociale ...

La France se voit de nouveau attribuer le titre de championne du monde des dividendes quand près de 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté dans notre pays.

Et pendant ce temps là... le décret du 28 juillet sur l'assurance chômage baisse les indemnités et durcit les conditions d'accès aux allocations. **Des mesures drastiques qui vont réduire et supprimer les droits de centaines de milliers de privées d'emploi : la méthode gouvernementale pour faire croire à la baisse du chômage !**

## Justice climatique...

Le parlement a ratifié le CETA malgré une forte opposition alors qu'il représente une aberration sociale et environnementale **muselant les pouvoirs publics au profit des grands groupes.**

Dans le même temps, l'Amazonie brûle...si on ne peut affirmer l'origine de cette catastrophe, on sait la volonté de Bolsonaro de permettre aux multinationales de déboiser des milliers d'hectares, notamment par le feu, pour y implanter bétail, agriculture intensive, développer les biocarburants et l'exploitation minière.

Et pendant ce temps là... Des réfugiés tentent tous les jours de rejoindre nos côtes, fuyant les

guerres militaires et économiques déclenchées par l'impérialisme occidental, notamment celui de la France. D'ici 2050, 250 millions de personnes seront contraintes de s'exiler à cause du dérèglement climatique.

Faire le lien entre l'urgence écologique et l'urgence sociale est nécessaire.

**Qui détient les matières premières ? Les richesses ? Comment se réapproprier les moyens de productions et avec quelle gestion ? Quelle politique de transports publics ? Du développement du fret ferroviaire ?**

Les attaques du gouvernement sont coordonnées et n'ont qu'un seul but : une transformation sociale basée sur la destruction de notre sécurité sociale (santé, retraite, chômage) pour la marchandisation de tous les secteurs au profit du capitalisme et au détriment de l'écologie et de la paix dans le monde.

**Revendiquons l'arrêt de l'exploitation capitaliste des humains et des ressources pour le profit de quelques un-es ! Révoltons nous par la grève !**

**EN  
GREVE**

**La riposte populaire doit être globale**  
**Mardi 24 septembre 2019**  
**10h30 Carrefour Tourny à Limoges**

**EN  
GREVE**

## Lycées généraux et technologiques : rentrée sous tension

L'année scolaire s'est terminée par une grève inédite par son ampleur et la détermination des grévistes lors des examens. Devant la colère des personnels, JM Blanquer a eu pour réponse l'autoritarisme, les menaces de sanctions et le mépris des personnels comme des bachelier-ères en ordonnant aux jurys de bac d'inventer des notes bafouant ainsi leur souveraineté mais aussi le principe d'égalité devant l'examen.

Dans ce contexte, la mise en œuvre en cette rentrée de la réforme du lycée général et technologique est alarmante. En effet, personne n'a été en capacité de prévoir le calibrage des groupes de spécialités en première générale : des spécialités ouvertes en juin devront-elles fermer à la rentrée faute d'effectifs suffisants ? Les élèves auront-elles ou ils satisfaction de leurs vœux ? Comment les emplois du temps des classes et des enseignant-es pourront-ils être cohérents pédagogiquement et en termes de conditions de travail pour les personnels au vu des contraintes liées à la réforme ? Comment les plages d'épreuves communes de contrôles continus vont-elles être organisées ? Etc.

Tout concourt donc à une rentrée et plus globalement une année scolaire chaotique.

La colère, déjà profonde des personnels, risque de s'en trouver multipliée.

## Le démantèlement de la voie professionnelle se confirme

Cette rentrée marquera un tournant important pour la voie professionnelle sous statut scolaire. La réforme voulue par le ministère s'appliquera sur le terrain, en particulier par la publication en juillet, d'un nouveau vade-mecum consacré au développement de l'apprentissage dans l'Éducation nationale.

S'ajoutant à tous les autres dispositifs inscrits dans la réforme, la généralisation de l'apprentissage dans les LP va générer un bouleversement sans précédent dans les pratiques des personnels et la formation des élèves.

La mixité des parcours et des publics veut imposer l'annualisation et modularisation qui obligera à organiser les enseignements pour des publics hétérogènes avec des rythmes différents et des parcours individualisés.

La loi « *liberté de choisir son avenir professionnel* » accélère la dérèglementation de l'enseignement sous statut scolaire mettant les établissements sous la coupe des branches professionnelles (le Medef) maîtresses à la fois du financement et de la validation des parcours des « *apprenants* ».

Ces réformes parachèvent la mise en place des compétences : exit le diplôme professionnel qui combinait temps de formation et maîtrise de savoirs disciplinaires. **L'insertion est devenue le maître mot et les bornes entre formation initiale et continue sont abolies.**

## ParcourSup, encore des dizaines de milliers de jeunes sur le carreau !

**Is l'avaient promis ! ParcourSup 2019 sera plus efficace, plus rapide... Démonstration ratée puisqu'à la date de clôture, ce sont près de 60 000 jeunes qui se trouvent sans affectation, c'est presque 15 000 de plus que l'année dernière à la même phase de procédure.**

Le bug du système dès sa mise en route au mois de mai (des milliers de réponses positives envoyées par erreur aux candidats.tes) avait déjà mis à mal la communication ministérielle. Aucun bilan qualitatif n'a été rendu au public, il serait pourtant intéressant de mesurer les effets de la réforme sur les choix d'étude, la formulation des vœux, etc. La différence en 2019 est que les effets pervers du système étaient connus et donc anticipés par les personnels des universités, des lycées et par les jeunes et leurs familles. Ces réformes, celles des lycées continuent de creuser les inégalités entre les établissements et entre les jeunes.

**Elles doivent être combattues et abrogées. Défendons un service public d'éducation garantissant l'égal accès de toutes et de tous à la formation, à l'éducation et à l'émancipation.**

## Loi Fonction publique : une casse en règle des services publics !

La loi de la transformation de la Fonction publique a terminé sa navette parlementaire et a été promulguée durant l'été. Présentée aux organisations syndicales en février 2019, elle a eu le mérite de faire l'unanimité contre elle. Ses implications dans l'Éducation nationale vont bouleverser le fonctionnement de notre Institution dans bien des domaines.

### Une menace sur le statut :

Par cette loi, c'est tout d'abord, le statut de la Fonction publique qui est menacé. Ce statut, créé après-guerre afin de protéger les agent-es face à un régime autoritaire, était aussi un moyen de garantir un service public équitable et impartial sur tout le territoire. Avec la loi de la transformation de la Fonction publique, l'État social serait, à terme, dépossédé de toute une série de missions de services publics qui seraient ainsi abandonnées et privatisées.

### Des instances représentatives vidées de leurs prérogatives :

Cette loi est également un coup dur pour la démocratie. En effet, elle prévoit de supprimer le rôle tenu par les élu-es paritaires sur les mutations ou les promotions lors des commissions paritaires. Les missions des CAP seront davantage axées sur les cas de recours... Ne subsisteront donc que les CAP relatives à la situation individuelle (recours, révisions du compte-rendu) et à la discipline.

**Une remise en cause du statut de la Fonction publique et des services publics**

**Suppression du rôle des commissions paritaires en matière de promotion et d'orientation**

### Des contractuel-les recruté-es massivement :

De plus, cette loi institue un « *contrat de projet* » et si les mots ont un sens, il est alors aisé de comprendre que le recrutement de contractuel-les va considérablement augmenter y compris pour les personnels de direction. Pour une durée déterminée, des personnels pourront être recruté-es sans possibilité d'obtenir à terme un CDI. Des personnels jetables et vulnérables en proie à la pression et à l'obligation de résultats !

Les agent-es qui, pour la plupart, faisaient confiance aux organisations syndicales pour veiller à ce que les décisions soient prises de manière équitable en seront pour leur frais ! Désormais place à l'arbitraire, aux petits arrangements locaux et au mérite. Ce n'est pas la conception que nous avons de la démocratie sociale.

Quant aux CHSCT, ils fusionneraient avec les comités techniques. Un moyen de minorer la prise en compte de la médecine de prévention dans notre profession.

Cette loi représente un recul historique non seulement pour des milliers de salarié-es mais aussi pour des milliers d'usager-ères.



## La réforme des retraites : une attaque à venir !

Malgré la multiplication des oppositions et le malaise social provoqué par sa politique, Emmanuel Macron garde les mêmes orientations. Il a confirmé **son intention d'engager une réforme des retraites par points** qui ne seront plus calculées sur le salaire des 6 derniers mois pour les fonctionnaires, mais sur l'ensemble de la carrière en intégrant les primes.

Les personnels de l'éducation nationale seront doublement pénalisés, d'abord parce que le système de retraite par points constitue une régression en rupture avec le système actuel pour toutes les salarié-es, mais aussi en raison de la faiblesse de leurs salaires et du montant de leurs primes.

**Les personnels de l'Éducation nationale seront doublement pénalisés par la réforme des retraites**

Un-e enseignant-e, pour une carrière complète, pourrait perdre plusieurs centaines d'euros s'il ou elle ne se résigne pas à travailler plus longtemps, sans pour autant prévoir le montant précis de sa pension, fluctuant avec la valeur du point.

La mise en place d'un tel système représenterait une **régression sociale majeure** pour la population. **La construction de luttes dans la durée est la seule façon de contraindre ce gouvernement à renoncer à ses projets néfastes et à écouter les revendications des personnels en matière de salaire, de conditions de travail et de retraite.**

**La lutte s'inscrit dans le temps avec les forces en présence et ça, à la CGT, nous y sommes attaché-es.** La CGT Éduc'action ce sont des militantes, des militants mais aussi des adhérentes ou adhérents qui ont des convictions et partagent des valeurs communes.

Macron et son gouvernement ont un but : affaiblir les organisations syndicales, les décrédibiliser et les contourner pour avoir un champ d'action encore plus libre. Pour cela l'image du syndicalisme est attaquée continuellement en voulant la décrire, comme inefficace. Pourtant dans tous les secteurs, lorsque les salarié-es gagnent, c'est quand elles-ils ont réussi à imposer un rapport de force via une organisation structurée, sans compromission et capable de mener le combat.

**C'est ensemble que nous connaissons à nouveau des victoires sociales. Rien n'est immuable et les choses peuvent s'inverser.**

Alors en ce début d'année, vous pouvez nous rejoindre, vous syndiquer et mener les combats avec nous.

**Ensemble parce qu'on est plus fort.e,  
Rejoignez la CGT !**



**Pour rejoindre la CGT Éduc'action**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mél : .....

Profession ..... Lieu d'exercice : .....

